

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Entre les soussignés :

(Nom de l'entreprise donneur d'ordre),

Société (forme juridique),

au capital de (montant),

immatriculée au RCCM (numéro),

dont le siège social est situé à (adresse),

(ci-après dénommé le " Donneur d'ordre ")

Et :

(Nom de l'entreprise sous-traitant),

Société (forme juridique),

au capital de (montant),

immatriculée au RCCM (numéro),

dont le siège social est situé à
(adresse),

(ci-après dénommé le " Sous-traitant
")

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet du contrat

Le Donneur d'ordre confie au Sous-traitant, qui accepte, la réalisation des prestations suivantes : (détail des prestations à réaliser) (ci-après les « Prestations »).

Article 2 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de [nombre] mois/années à compter du (date de début) jusqu'au [date de fin], sauf résiliation anticipée conformément aux dispositions de l'article 8.

Article 3 – Modalités d'exécution

1. Obligations du Sous-traitant : Le Sous-traitant s'engage à exécuter les Prestations conformément aux spécifications définies en annexe (numéro ou intitulé de l'annexe), dans le respect des délais convenus.

2. Obligations du Donneur d'ordre : Le Donneur d'ordre fournira au Sous-traitant toutes les informations et ressources nécessaires à la bonne exécution des Prestations.

Article 4 – Rémunération

Le montant total de la rémunération due au Sous-traitant pour la réalisation des Prestations est fixé à (montant) FCFA, hors taxes, payable selon les modalités suivantes : (détailler les modalités de paiement).

Article 5 – Confidentialité

Le Sous-traitant s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations et documents communiqués par le Donneur d'ordre dans le cadre de l'exécution des Prestations.

Article 6 – Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle afférents aux Prestations réalisées par le Sous-traitant au titre du présent contrat seront la propriété exclusive du Donneur d'ordre.

Article 7 – Responsabilité

Le Sous-traitant est responsable de la bonne exécution des Prestations et garantit le Donneur d'ordre contre toute réclamation de tiers résultant de l'exécution des Prestations.

Article 8 : Égalité de Genre et Non-Discrimination

Les parties s'engagent à promouvoir l'égalité des genres et à assurer un environnement de travail inclusif et respectueux. Aucune discrimination basée sur le genre,

l'origine, l'âge, le handicap, la religion ou toute autre caractéristique personnelle ne sera tolérée.

Article 9 – Résiliation

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit en cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée infructueuse pendant (nombre) jours.

Article 10 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis au tribunal compétent du siège social du Donneur d'ordre.

Article 11 – Dispositions diverses

Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties. Aucune modification ne pourra être apportée au présent contrat sauf accord écrit des parties.

Fait à (lieu), le (date)

Pour le Donneur d'ordre

(Nom, Prénom, Fonction)

(Signature)

Pour le Sous-traitant

(Nom, Prénom, Fonction)

(Signature)